



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTEFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 2 septembre 2021 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, jeudi 2 septembre 2021 à 19h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 13 juillet 2021.
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
 - En urbanisme – droits des sols
 - Etat des renoncements au Droit de Prémption Urbain
 - Générales
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Point sanitaire – Position à adopter concernant location des salles communales
 - 2. 2. Décision budgétaire modificative
 - 3. 3. Echanges sur incivilités qui semblent augmenter
 - 4. 4. Contrat de fournitures de repas à la cantine par Cuisine d'Uzel : avenant au contrat
- IV – AFFAIRE AGRICOLE, D'ESPACE NATUREL et FORESTIERE
 - 1. Bilan synthétique de l'exploitation groupée de bois scolytés.
 - 2. Point sur difficultés rencontrées en matière d'exploitation forestière
- V - AFFAIRE DE PERSONNELS
 - 1. Personnels pour activités Périscolaires
- VI - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 - 1. Point oral d'information sur la rentrée scolaire
 - 2. Premiers bilans oraux sur ASLH d'été (Ruche) et Chantiers de Jeunes
 - 3. Temps d'Activités Périscolaires
 - A - Avenants aux contrats d'intervenants aux activités TAP : Emmanuel RANGUIN et Valérie DECOL
 - B – Autres intervenants
- VII - AFFAIRE D'URBANISME ET BATIMENTS
 - 1. Point sur travaux de bâtiments à l'école
- VIII - AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – MOBILITES
 - 1. Point sur évolutions premières propositions d'actions en matière de MOBILITES.
- IX – AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Fonds de concours à verser à GBMétropole pour travaux de voiries réalisés en 2019-2020
 - 2. GBM, mise en conformité avec l'article L.5211-40-2 du CGCT en matière d'information des conseillers municipaux.
 - 3. GBM – Grand Tour à VTT – convention de passage

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT à partir du point V- 3, Vincent GIRARD, Marie-Louise LAITHIER, Laurent JEUNET, Eric MERAT, Corinne PETER, Catherine PARDONNET, Alain RICHARD, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Guillaume BLANDIN donne procuration à Pierre CONTOZ
Cyril DELITOT donne procuration à Hervé TOURNOUX jusqu'au point V – 2
Nadine MAUGEY
Christine MOLLIER donne procuration à Gaëlle AUFFRET
Géraldine VALLOT VUITTON donne procuration à Corinne PETER

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Anne-Marie POTY comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, est ajoutée une affaire administrative et financière : la location de la licence IV communale.

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 juillet 2021.

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

- Décision portant renouvellement de la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté.
- Décision de renouvellement des conventions avec les intervenantes extérieures pour les activités TAP – année scolaire 2021 / 2022.
- Décision de recrutement d'un adjoint d'animation au périscolaire, - CDD du 1^{er} septembre 2021 au 7 juillet 2022, à temps non complet, 18/35^{ème}

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Point sanitaire – Position à adopter concernant les salles communales.** Le Maire souhaite faire le point des bâtiments ERP communaux face à la crise sanitaire.

Globalement les bâtiments communaux peuvent ouvrir avec obligation, pour les usagers, de présenter le PASS SANITAIRE à l'organisateur de l'activité, et respect des règles de distanciation en vigueur.

Le débat s'ouvre sur le prêt des salles communales pour des manifestations associatives et pour les fêtes familiales.

Après débat, le conseil municipal unanime décide :

- **De la mise à disposition des salles aux associations**
- **De la location aux seuls habitants du village**

Et ceci, dans les deux cas, en limitant la fréquentation à 50 % des capacités des salles, soit Pasteur : 99 personnes – Victor Hugo : 30 personnes – Courbet : 50 personnes – Laiterie : 10 personnes – L. Lumière : 25 personnes.

◇ **Décision budgétaire modificative.** Afin de régler la facture de FC Assainissement intervenue lors de l'incendie d'un véhicule, il est proposé de modifier le budget communal ainsi

- Chapitre 022 : dépenses imprévues – 2 800 €
- Chapitre 67 – compte 678 : autres charges exceptionnelles : + 2 800 €

Etant précisé que l'assureur du véhicule a été appelé au remboursement de cette somme.
Adopté à l'unanimité.

◇ **Echanges sur incivilités qui semblent augmenter.** Le Maire expose les différentes incivilités de plus en plus nombreuses qui ont des répercussions à la fois sur l'environnement, sur le budget, sur le personnel

Lors du débat, il est envisagé d'avoir recours à des caméras.
Après débat, le conseil municipal unanime envisage la pose de pièges photos, mais dans le strict respect de la règlementation et une étude sera menée concernant le déploiement de caméras.

◇ **Contrat de fournitures de repas par Cuisine d'Uzel : Avenant au contrat.** Corinne PETER, Adjointe présente l'avenant de la Cuisine d'Uzel pour la fourniture des repas de la cantine scolaire. Le prix du repas passe de 3.35 € HT à 3.38 € HT et la composante « plat » passe de 1.47 € HT à 1.48 € HT. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Contrat d'apprentissage.** Corinne PETER, Adjointe présente la demande de Maëlys FAVRE de poursuivre ses études, Bac Pro SAPAT à la MFR de Morre avec un contrat d'apprentissage. Après étude du dossier et déduction faite des aides possibles, le reste à charge communale (salaire + frais de scolarité) est de 21 575 € pour les deux années.
Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer le contrat d'apprentissage de Maëlys FAVRE

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Temps d'activités périscolaires (TAP) 2021-2022.** Corinne PETER, Adjointe

1/ rappelle que depuis 2015, Emmanuelle RANGUIN pour les arts du cirque et Valérie DECOL, plasticienne, interviennent aux TAP du jeudi après-midi. Leur rémunération de 35 € / heure n'a pas évolué. Elle propose de porter ce prix horaire à 40 €. **Adopté à l'unanimité.**

2/ rappelle la mise à disposition de deux personnels du football club pour l'année scolaire écoulée. Elle expose la nécessité de renouveler cette convention avec le football club concernant :

- Florent FAVROT, responsable technique et administratif du club, moyennant un coût horaire effectué de 10.08 €
- Morgane RAISON en formation rémunérée au coût horaire effectué de 6.15 €

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – MOBILITES

◇ **Point sur l'évolution des premières propositions d'actions.** Vincent GIRARD, Adjoint rappelle la rencontre (le Maire, Alain RICHARD, Frédéric VERMOT) avec la gendarmerie du 22 juillet. En définitive :

- La zone 30 est validée
- L'évolution en matière de déplacement deux roues est décidée à titre expérimental et nécessite de la pédagogie auprès des usagers.

Par ailleurs, il est rappelé les travaux de sécurisation du hameau des fours à Chaux, réalisés par GBM.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Fonds de concours à verser à GBMétropole pour travaux de voiries 2019 / 2020.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué rappelle que des travaux de voiries avaient été engagés avant le transfert de la compétence à GBM.

Afin de réaliser ces travaux, GBM propose une convention de financement afin que le règlement de ces travaux soit partagé avec la commune, via des fonds de concours.

Opérations	Montant final HT	Montant final TTC	Fonds de concours commune	TVA à charge de GBM
Allée des Vergers	19 237.23 €	23 084.68 €	9 618.68 €	3 847.45 €
Rues Rochefort – Laserolle et allée de Goupil	91 968.70 €	110 362.44 €	45 984.35 €	18 393.74 €
Rue des Grandes Terres	41 710.00 €	50 012.00 €	16 700.00 €	8 342.00 €
Totaux	152 915.93 €	183 499.12 €	72 302.97 €	30 583.19 €

La participation communale s'élèvera à 72 302.97 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **GBM – Grandes Heures Nature - Mise en place d'un grand tour à VTT – convention de passage.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué expose qu'en complément des 17 circuits VTT communautaires déjà aménagés sur son territoire, Grand Besançon Métropole a décidé d'aménager une grande boucle VTT, ceinture du Grand Besançon, avec l'ambition de proposer un produit d'itinérance touristique attractif. Le service tourisme de GBM a été appuyé par le Comité Régional du Cyclisme (CRC) pour définir le tracé de l'itinéraire. Désormais, il convient que les conventions avec les communes qui autorisent cet aménagement et établissent les différents engagements en matière d'entretien notamment, soient signées. **Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de passage.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Christian MOLÉ : remplacement des tuiles à l'identique
- Matthieu THIVET : démolition du balcon et de la véranda, pose d'une clôture et création d'une porte de service
- Alban BARTHELEMY : remplacement des menuiseries extérieures et rénovation de la toiture
- Valérie HALBERT CADET : ravalement de façade avec isolation partielle et pose d'un bardage

Permis de construire délivrés :

- Alexis LACROIX / Maryline BARBIER : construction d'une maison individuelle d'habitation
- Dominique MERGER : construction d'un carport

Permis de construire modificatif accordé à Patrick TOURNOUX : agrandissement et déplacement des lucarnes prévues initialement, changement de coloris

Permis d'aménager accordé à GE HOME : création d'un lot à bâtir sans travaux de viabilisation

Permis de construire refusé à Eric CRETENET : construction d'un atelier et d'un garage double.

Permis de construire retiré à leur demande, Yannick et Morena VUILLEMOT : construction d'une maison individuelle d'habitation

Déclarations d'intention d'aliéner (renonciations au droit de préemption urbain) : Elles ont concerné :

- Une maison, sur terrain de 1 081 m², en zone UB, impasse cheverue
- Un terrain de 82 m², en zones UB et AU1Y, route de Maîche et impasse des Fours à Chaux

- Un terrain de 20 m², en zone UB, impasse des Fours à Chaux
- Une maison sur terrain de 895 m², en zone UB, rue Henri II
- Un appartement dans copropriété, en zone UA, chemin des Granges
- Un terrain d'aisance de 11 m², en zone UBm, rue de l'Aqueduc

Location de la licence IV communale au gestionnaire du bar-restaurant (ex Bistro). Le Maire informe que le contrat de location de la licence IV communale est rédigé par Maître ZEDET, Notaire.

Bilan synthétique de l'exploitation groupée de bois scolytés. Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle la décision communale de vente groupée par l'ONF de bois scolytés. Déduction faite des frais de recouvrement et des charges, la recette communale est de 249.76 €

Point sur difficultés rencontrées en matière d'exploitation forestière. Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle que le conseil municipal a fixé la destination des coupes de bois 2021. Or devant l'impossibilité de trouver des bûcherons, les travaux 2021 sont remis en cause.

Etat du personnel pour périscolaire. Corinne PETER, Adjointe rappelle que l'équipe périscolaire est composée de :

Régis SAVOURET	Animateur territorial - directeur
Laurène GRANDCLAUDE	Adjoint d'animation - directrice adjointe et directrice de l'ALSH
Yahel GOSKOVA	Adjoint d'animation – fait fonction d'ATSEM + animatrice
Martine SERRETTE	Adjoint technique - fait fonction d'ATSEM + animatrice
Klodjana ZGJONA	Adjoint technique – agent de restauration
Chloé GUICHARD	contractuelle – animatrice
Ouaiba BENCHEQROUNE	contractuelle – agent d'entretien des locaux scolaire + renfort personnel périscolaire
Maël BOISSENOT	contractuel – animateur
Mélody BESNOU	Vacataire- selon disponibilités et besoins
Maëlys FAVRE,	Apprentie
Renfort de deux personnes du FCMMGV (voir convention)	Convention avec le Football Club : <ul style="list-style-type: none"> • Florent FAVROT – cf convention antérieure • Morgane RAISON – nouvelle intervenante
Stagiaire MFR	Stage pratique en milieu professionnel formation SAPAT
Bénévoles	Pas de certitudes

Rentrées scolaires et périscolaire 2021-2022 – Point oral. Corinne PETER, Adjointe, présente les effectifs scolaires et leur répartition par classe. Au total, il y a 134 élèves inscrits à ce jour. Les règles sanitaires sont les mêmes que celles de la fin d'année 2020 / 2021 avec le maintien des groupes classe.

Premiers bilans oraux sur ALSH d'été et Chantiers de jeunes. Corinne PETER, Adjointe, présente le bilan de :

1/ la Ruche d'été : du 12 au 30 juillet et du 23 au 27 août. C'est au total 60 enfants qui ont fréquenté l'ALSH. Il y a eu deux sorties, à la Citadelle de Besançon par le petit train et au Parc des Campaines à Accolans. Le spectacle de danse a été présenté aux parents lors du traditionnel barbecue.

2/ les chantiers de jeunes : du 12 au 30 juillet. C'est au total 15 ados qui ont participé cette année. On peut noter, outre les activités traditionnelles, une intervention sur le Monument aux Morts avec le Souvenir Français, et le remplacement des boîtes d'archives – dossiers d'urbanisme – en mairie. Il est rappelé que l'association des Familles offre la carte jeune à tous les participants.

Temps d'activités périscolaires (TAP) 2021-2022. Corinne PETER, Adjointe rappelle que deux autres conventions vont intervenir :

- Avec le Judo club de Nancray pour mise à disposition gratuite d'un animateur
- Avec l'Ecole de Musique du Plateau pour séances d'animations musicales aux différents groupes des TAP.

Travaux sollicités par la directrice de l'école : situation à la rentrée. Hervé **TOURNOUX, Adjoint** expose que les travaux sollicités par la directrice de l'école ont été effectués, dont l'aménagement du coin cuisine complètement équipé.

GBM - Mise en conformité avec l'article L.5211-40-2 du CGCT. Le Maire informe que très prochainement, chaque conseiller communal appartenant à GBM sera destinataire (en dématérialisé) des échanges administratifs conformément à l'article 8 de la Loi « Engagement et Proximité ».

Rappel des manifestations à venir

- Samedi 4 septembre : dès 14h, préau de l'école : FORUM DES ASSOCIATIONS
- Dimanche 5 septembre : passage du RAID HANDIFORTS avec pique-nique au château
- Vendredi 10 et
Samedi 11 septembre : } EBULLI'SON
- Vendredi 17 –
Samedi 18 et
Dimanche 19 septembre } JOURNEES DU PATRIMOINE
Rando commentée par AVALFORT
Visite guidée du château
Messe à 10h30 – apéritif municipal – pique-nique –
visite guidée au château

A 22h, le Président lève la séance.

Anne-Marie POTY
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire